

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1-11-1905 fixant, la date de l'entrée en fonctions de M, Grimaces, gouverneur des colonies, gouverneur par intérim de la Côte française des Somalis.

n° 1-11-1905

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
13 octobre 1905

Numéro JO  
n° 108 du 01/11/1905

Date du numéro  
1 novembre 1905

### VISAS

Le Gouverneur des Colonies, chargé par intérim du Gouvernement de la Côte Française des Somalis et Dépendances

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 14 août 1903, chargeant par intérim M. Ormières, Gouverneur des Colonies, du Gouvernement de la Côte Française des Somalis, pendant absence de M le Gouverneur Pascal;

### TEXTE INTÉGRAL

Ar 1. — M. Ormières. gouverneur des Colonies, gouverneur, par Intérim, de le Côte des Somalis. arrivé dans la Colonie le 13 octobre 1903, prendra ses fonction à compter de ce jour. Art. 2, — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : ORMIERES.